



Un besoin de reconnaissance en Outre-Mer

Liminaire CSEC du 13 et 14 octobre 2021

Les élus Force Ouvrière entendent les salariés des Outre-Mer qui ressentent une perte de sens et un manque de reconnaissance.

L'absentéisme reste important et nous nous alarmons à juste raison.

De même, vu les avis négatifs ou mitigés, votés dans les différents CSE, CE et CCEOS ultramarins, la réforme des Ressources humaines apparaît ne pas être satisfaisante à ce jour pour les salariés des stations ultra-marines. Nous en parlerons tout à l'heure.

Pour Force Ouvrière, cela démontre que cette réforme RH n'est pas explicite, pas comprise, donc forcément pas d'adhésion de la part des salariés. Force Ouvrière pose donc la question en ces termes : la réforme est-elle efficace ? Comment résoudre l'équation pour que les salariés continuent d'avoir du travail, que les stations ne perdent pas en nombre d'ETP ? Tant il est vrai que les réductions d'ETP ont fortement impactés les outremer ces dernières décennies.

Cette réforme ne doit pas impacter les stations, cette réforme ne doit pas se traduire par une perte d'autonomie de nos stations ultra-marines. Force Ouvrière demande toutes les garanties qui vont ainsi permettre aux territoires ultra-marins de rester autonomes et forts dans leur organisation. Plus largement, toute la réalité de l'Outre-Mer doit être prise en compte. Nous pensons par exemple aux pratiques des UTS (Unités de Tournage Smartphones), qui, dès aujourd'hui, vont bien au-delà du champ d'application de l'accord signé à ce sujet.

Cette réalité ne peut être niée, et c'est la raison pour laquelle Force Ouvrière demande à nouveau qu'un avenant à cet accord soit négocié et signé pour intégrer cette réalité.

Paris, le 13 octobre 2021